



**MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE**

-----  
**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ**

-----  
**PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE  
CONTRE LE SIDA**  
-----

**REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION – DISCIPLINE - TRAVAIL**

**Projet d'intensification et d'amélioration de la qualité des interventions pour  
l'atteinte de l'objectif 90 90 90**

**Numéro de la subvention : CIV-H-MOH**

**Code d'activité : 8.1**

**FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF DE  
RAPPORTAGE DES VIOLENCES FAITES AUX  
POPULATIONS CLES**

**Rapport du deuxième trimestre 2019**



**« Tous les droits pour tous, à commencer par ceux des plus faibles »**

Siège social : Cocody Cité des Arts, Bâtiment F1, Escalier B, 1<sup>er</sup> Etage, Appartement 14

Téléphone : 22 44 17 63, Fax : 22 44 39 15, Courriel : [lidhosiege@yahoo.fr](mailto:lidhosiege@yahoo.fr)

## **I. Point des cas de violence rapportés au deuxième trimestre**

Durant le deuxième trimestre de l'année 2019, c'est-à-dire la période allant du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2019, aucun cas n'a été rapporté sur le portail numérique [www.protectionpourtous.ci](http://www.protectionpourtous.ci).

Cependant, il faut signifier que dans le mois de Juin, trois cas ont été simultanément rapportés en la date du 25 juin 2019. Après l'analyse de chacun des cas, la LIDHO a demandé, par voie téléphonique, à rencontrer les survivants de ces violations et atteintes aux droits fondamentaux. Les personnes jointes ont expliqué n'avoir jamais été victimes de VBG mais qu'elles avaient juste voulu essayer la fonctionnalité du site.

Il y a eu de nombreux échanges avec ces personnes, échanges qui ont confirmés les dires de ces dernières.

Les trois plaintes ont été retirées par la suite de l'outil de rapportage.

## **II. Suivi du dernier cas de violence rapporté sur [www.protectionpourtous.ci](http://www.protectionpourtous.ci)**

Le 29 Mars 2019, un Homme ayant des rapports Sexuels avec d'autres Hommes a enregistré un cas de VBG sur le portail numérique commis à cet effet. Il s'agissait de faits de menace de mort et de fracas de porte en vue d'une expulsion illégale orchestré par un policier qui serait le frère cadet du bailleur de la victime. La LIDHO a aussitôt entrepris les démarches nécessaires pour apporter une assistance juridique à la victime par voie téléphonique.

Suite à cet échange, la victime a décidé de porter plainte. Ainsi, il a été convenu d'une rencontre le 30 Mars 2019 à 10 heures à la LIDHO pour déclencher les actions judiciaires. A l'heure de la rencontre, la victime ne s'est pas présentée au lieu convenu et les tentatives en vue de le joindre par appel téléphonique se sont avérées vaines. Les jours suivants, la victime est restée toujours injoignable.



**« Tous les droits pour tous, à commencer par ceux des plus faibles »**

Siège social : Cocody Cité des Arts, Bâtiment F1, Escalier B, 1<sup>er</sup> Etage, Appartement 14

Téléphone : 22 44 17 63, Fax : 22 44 39 15, Courriel : [lidhosiege@yahoo.fr](mailto:lidhosiege@yahoo.fr)

C'est finalement un éducateur pair qui a été contacté et qui a fait savoir qu'un règlement à l'amiable aurait été conclu entre le bailleur et la victime suite à son intention de porter plainte à la LIDHO.

Il faut cependant préciser que la LIDHO n'a aucune connaissance du contenu de ce règlement à l'amiable.

En définitive, il n'y a pas eu de suite judiciaire pour ce cas.

### **III. Promotion du site**

Le site de rapportage des cas de VBG est promu à deux niveaux :

- Au plan numérique à travers les réseaux sociaux
- Les ateliers et séminaires de formation

Au plan numérique, le site est promu, à la fois sur les pages Facebook de la LIDHO qui compte plus de 3 000 abonnés et des centaines de visiteurs puis sur celle de l'observatoire des droits humains dans la lutte contre le VIH (371 abonnés). Sur cette dernière, des conseils juridiques et des messages de prévention du VIH sont prodigués à l'endroit des populations en général et des PVVIH en particulier.

Au cours des ateliers et séminaires avec les autres ONGs, auxquels la LIDHO est conviée, elle saisit l'occasion pour promouvoir les droits humains en général et particulièrement les droits humains en lien avec le VIH et le sida. Elle invite les participants à s'approprier le site de rapportage et documenter tous les cas de violences dont seraient victimes les populations clés et les PVVIH.

**NB** : A ce jour, il y a eu 53 cas rapportés sur le site depuis sa mise en service.



**« Tous les droits pour tous, à commencer par ceux des plus faibles »**

Siège social : Cocody Cité des Arts, Bâtiment F1, Escalier B, 1<sup>er</sup> Etage, Appartement 14

Téléphone : 22 44 17 63, Fax : 22 44 39 15, Courriel : [lidhosiege@yahoo.fr](mailto:lidhosiege@yahoo.fr)